



## **APPEL À PROJETS EUR-ARCANE-GRAL UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

### **Pack ADR + fonctionnement Année 2021/2022**

### **Recommandations pour les déposants d'un projet**

Le projet « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes (CBH Graduate School) propose pour 2021/2022 un appel à projets pour des financements de thèses EUR CBS / Labex ARCANE / Labex GRAL. Le Pack ADR comprend le financement d'un contrat doctoral et d'une enveloppe d'accompagnement (fonctionnement et/ou investissement) pour 3 ans.

Un porteur de projet ne pourra postuler qu'à un seul volet EUR CBS, ou Labex ARCANE, ou Labex GRAL de cet appel. Le co-porteur (obligatoire pour l'appel à projets EUR et ARCANE) du projet ne pourra également pas déposer un autre dossier en tant que porteur ou co-porteur auprès de ces mêmes guichets. Les porteurs et co-porteurs ayant bénéficié d'une ADR auprès de financements liés à l'IDEX (EUR, ARCANE, GRAL, IRGA) ou aux ED (CSV et ISCE) en 2021 ne sont pas éligibles à cet appel.

Pour GRAL : Les porteurs ayant bénéficié d'un financement « thèse » auprès de GRAL au cours des deux dernières années (2021 et 2020) ne seront pas éligibles à cet AAP. Les co-porteurs éventuels ne sont pas concernés.

Cet appel à projets s'accompagne de modalités particulières explicitées dans les annexes spécifiques jointes :

- **Annexe spécifique 1 : Appel à projets EUR-CBS – Année 2021/2022**
- **Annexe spécifique 2 : Appel à projets Labex ARCANE – Année 2021/2022**
- **Annexe spécifique 3 : Appel à projets Labex GRAL – Année 2021/2022**

Pour l'appel EUR CBS 2021-2022, il est demandé un projet collaboratif entre des chercheurs/enseignants-chercheurs ou assimilés du pôle CBS issus de 2 laboratoires distincts du périmètre EUR (voir annexe 1), et un des deux porteurs doit au moins avoir une HDR. Le directeur de la thèse doit être attaché à l'EDCSV<sup>1</sup> ou à l'EDISCE.

Pour l'appel ARCANE 2021-2022, les équipes des deux porteurs du projet collaboratif doivent être dans le périmètre ARCANE (voir annexe 2). Un des deux porteurs doit au moins avoir une HDR (il sera affiché comme directeur de thèse). L'autre porteur sera obligatoirement déclaré comme co-encadrant (ou co-directeur) de thèse auprès de l'EDCSV.<sup>1</sup>

Pour l'appel GRAL 2021-2022, le porteur doit être dans un laboratoire du périmètre GRAL (voir annexe 3).

---

<sup>1</sup> Les porteurs devront s'assurer de bien respecter le [règlement de l'EDCSV](#) en ce qui concerne le taux d'encadrement et, pour les co-encadrants (non-HDR), le nombre maximal de 3 encadrements différents.



## Résumé Appel à projets EUR CBS, Labex ARCANE, Labex GRAL

	EUR-CBS	ARCANE	GRAL
Limitation nombre de dépôts			x
Projet collaboratif entre 2 laboratoires ou 2 équipes	deux laboratoires	deux équipes	Possible
Fonctionnement	5k€/an	5k€/an *	10 k€/an
Recevabilité porteur et/ou co-porteur	Co-direction ou co-encadrement (1 HDR minimum)	Co-direction ou co-encadrement (1 HDR minimum)	Si co-direction ou co-encadrement (1 HDR minimum)
Non-Recevabilité porteur et/ou co-porteur	1 ADR en 2021 (EUR, ARCANE, GRAL, IRGA, EDCSV et EDISCE)	1 ADR en 2021 (EUR, ARCANE, GRAL, IRGA, EDCSV)	1 ADR en 2021 (EUR, ARCANE, GRAL, IRGA, EDCSV) ou 1 ADR GRAL en 2020 pour le porteur
Périmètre	2 laboratoires distincts de l'EUR (projet scientifique EUR)	2 équipes distinctes de laboratoire(s) du périmètre ARCANE	Equipe d'un laboratoire du périmètre GRAL

\*Dans le cas où un autre financement est obtenu par le candidat pour le projet retenu, des frais de fonctionnement de 10k€/an seront attribués pour ce projet.

### Planning de l'appel à projet

- 18 octobre 2021 : ouverture de la plateforme de dépôt
- 30 novembre 2021 – 13h : date limite de dépôt des projets
- Mars 2022 : retour aux porteurs
- Avril – 30 juin 2022 : auditions (modalités précisées dans les annexes spécifiques ci-dessous)

### Dossier de dépôt de projet

- Choix d'un dispositif (EUR **ou** ARCANE **ou** GRAL)
- Informations sur le(s) porteur(s) et laboratoire(s)
- Liste des doctorants encadrés par le(s) porteur(s) (thèses en cours)
- Liste des doctorants encadrés par le(s) porteur(s) ayant soutenu
- Liste des experts à exclure
- Liste de propositions d'experts (pour EUR et GRAL)
- Résumé du projet (½ page maximum)
- Description du projet et des résultats attendus (4 pages maximum)
  - Contexte scientifique et/ou technologique, objectifs du projet et positionnement sur les scènes locale, nationale et internationale (1 page)
  - Programme scientifique / Méthodologie / Résultats escomptés (2 pages)
  - Organisation du projet : échancier, personnel impliqué et pourcentage du temps prévu, partenariats, utilisation des crédits, collaborations prévues (1 page)
- Rôle du doctorant dans le projet avec planning du doctorant sur les 3 ans (1 page)
- CV des porteurs de projet comportant une liste des publications des porteurs mentionnant l'EUR (ou ARCANE+EUR ou GRAL+EUR) et les références bibliographiques des porteurs sur le sujet strictement lié au projet (5 dernières années)
- Analyse de la prise de risques (1 page) – uniquement pour EUR et ARCANE et dans le cas d'un projet suite (ARCANE), un compte-rendu des résultats obtenus (2 pages)

### Document complémentaire pour EUR et ARCANE

- Attestation de dépôt, engagement de co-signer toutes les publications et communications du ou des deux laboratoires et d'y indiquer les financements EUR (ANR-17-EURE-0003) et ARCANE signée par le(s) directeur(s) de laboratoire concerné(s) et les porteurs et les co-porteurs du projet.



## **ANNEXE SPECIFIQUE N°1**

### **Appel à projets EUR CBS - Année 2021/2022**

Financement de thèse + fonctionnement 5K€/an pendant 3 ans

**Le projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche »  
en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes  
lance son appel à projet de financement de thèse**

#### **Critères de recevabilité**

Pour l'appel 2021-2022, il est demandé un projet collaboratif entre des chercheurs/enseignants-chercheurs ou assimilés du pôle CBS issus de 2 laboratoires distincts du périmètre EUR, et dont l'un des deux porteurs doit au moins avoir une HDR. Le directeur de la thèse doit être attaché à l'EDCSV ou à l'EDISCE.

Les porteurs et co-porteurs ayant bénéficié d'un financement de thèse EDCSV EDISCE, IRGA, ARCANE, GRAL ou EUR en 2021 ne sont pas éligibles à cet appel. Les projets soumis pour évaluation à cet AAP EUR ne peuvent pas être soumis dans le cadre d'un financement GRAL ou ARCANE 2021-2022. Une seule demande de financement de thèse par porteur ou co-porteur sera acceptée.

#### **Critère d'évaluation**

- Qualité scientifique du projet (contexte, objectifs, positionnement national et international)
- Faisabilité du projet (plan de travail, moyens...)
- Expertise des porteurs et de leurs partenaires éventuels
- Rôle structurant du projet au niveau de la communauté EUR

#### **Processus de sélection des projets**

L'évaluation des projets recevables sera faite par un membre du Conseil scientifique de l'EUR et un expert extérieur au site Grenoble-Alpes.

Les projets EUR sélectionnés par ce comité seront examinés par le Conseil scientifique de l'EUR puis seront soumis à validation par le Conseil d'administration de l'EUR.

#### **Mise en place des recrutements pour les projets retenus**

Les porteurs des projets financés s'engagent à publier les offres de thèse sur la base EURAXESS et le site de l'EUR.

Les candidats retenus (3 maximum) par les laboratoires bénéficiaires de la bourse seront auditionnés par un jury composé des porteurs de projets, d'un représentant du Conseil scientifique de l'EUR, d'un expert local et d'un représentant de l'ED concernée (EDCSV et EDISCE). Les bénéficiaires du projet pourront organiser l'audition des candidats jusqu'à fin juin, avec un démarrage de la thèse avant le 31 Décembre 2022.



### Liste des laboratoires EUR CBS

UPR 5301 CERMAV - Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales  
UMR 5063 DPM - Département de Pharmacochimie Moléculaire  
UMR 5250 DCM - Département de Chimie Moléculaire  
UMR 5075 IBS - Institut de Biologie Structurale  
UMR 5249 LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux  
UMR 5168 LPCV - Laboratoire de Physiologie Cellulaire Végétale  
UMR 5525 TIMC-IMAG - Techniques de l'Imagerie, de la Modélisation et de la Cognition  
UMR 5819 SyMMES - Systèmes Moléculaires et nanoMatériaux pour l'Energie et la Santé  
UMR\_S 1292 BioSanté - Laboratoire Biologie et Biotechnologie pour la Santé  
UMR\_S 1039 LRB - Radiopharmaceutiques Biocliniques  
UMR 5309 IAB - Institute for Advanced Biosciences  
UMR\_S 1216 GIN - Grenoble Institut des Neurosciences  
UMR\_S 1055 LBFA - Laboratoire de Bioénergétique Fondamentale et Appliquée  
UMR\_S 1042 HP2 - Hypoxie et Physiopathologie Cardiovasculaire et Respiratoire  
UMR 5105 LPNC - Laboratoire de Psychologie et de Neuro Cognition



## ANNEXE SPECIFIQUE N°2

### Appel à projets Labex ARCANE - Appel à Projet 2021 (AAP n°17)

Financement thèse + fonctionnement 5K€/an pendant 3 ans

Dans le cadre du projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes, le labex ARCANE lance son AAP n° 17 Financement de thèses

Financement du salaire d'un doctorant (3 ans) accompagné d'un budget de fonctionnement de 5 k€/an ou de 10k€/an si un autre financement est obtenu par le candidat pour le projet retenu.

### Critères de recevabilité

Les projets soumis doivent s'inscrire au cœur du projet d'ARCANE dont la thématique centrale est la Chimie Bio-motivée. Le labex ARCANE est basé sur deux axes scientifiques (Chimie Bio-inspirée et Chimie Bio-ciblée) qui sont supportés par un socle de compétence (caractérisation, simulation, méthodologie en synthèse, chimie de surface et auto-assemblage). Le projet scientifique ARCANE est disponible en annexe.

Cet appel à projet est ouvert à toutes les équipes des unités de recherche partenaires du labex. Le comité scientifique prendra en compte la répartition des projets financés par ARCANE lors des appels à projet précédents ainsi que **le nombre de publications récentes des porteurs faisant mention explicitement du Labex Arcane et/ou l'EUR** dans les remerciements. Dans le cas d'un projet « suite », un compte-rendu du projet précédent devra être joint en annexe.

Chaque proposition devra faire apparaître **deux porteurs du projet** identifiés sans ambiguïté. Les porteurs devront appartenir à deux équipes distinctes d'un ou deux laboratoires partenaires et être directeur et co-directeur de thèse (un des porteurs peut ne pas avoir l'HDR, il sera alors co-encadrant de la thèse) et déclarés en tant que tels auprès de l'école doctorale.<sup>2</sup> Les porteurs ayant bénéficié l'année 2021 d'un financement de thèse ARCANE ou IRGA, ARCANE, GRAL, EUR ou EDCSV ne sont pas éligibles à cet appel. Il est possible d'indiquer d'autres partenaires dans le projet, qu'il s'agisse de collaborateurs au sein des équipes des porteurs ou de membres d'autres équipes au sein du Labex ARCANE ou non.

---

<sup>2</sup> Les porteurs devront s'assurer de bien respecter le règlement de l'EDCSV en ce qui concerne le taux d'encadrement et, pour les co-encadrants (non-HDR), le nombre maximal de 3 encadrements différents ([https://edcsv.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/reglement-interieur-2019\\_1576429788832-pdf](https://edcsv.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/reglement-interieur-2019_1576429788832-pdf))



## Critères de sélection des projets

- Expertise des porteurs et, le cas échéant, des partenaires
- Adéquation avec les thématiques du Labex
- Qualité du projet (originalité, faisabilité, plan de travail...)
- Rôle structurant du projet au niveau de la chimie grenobloise

## Conditions d'évaluation

Les projets de recherche seront sélectionnés, dans un premier temps, par un jury formé de membres du conseil scientifique d'ARCANE, qui sollicitera l'avis d'un.e expert.e extérieur.e membre d'un laboratoire ARCANE ou de la communauté grenobloise. Les porteurs des projets sélectionnés devront, dans un second temps, présenter un.e candidat.e unique par projet pour la thèse.

Au cours d'une première session d'auditions, le comité scientifique effectuera la sélection finale des projets retenus sur la base de la qualité du CV du ou de la candidat.e sélectionné.e, de son adéquation avec le projet de recherche et de son niveau scientifique évalué lors de l'audition. Si le quota de financements n'est pas atteint, les porteurs de projets non financés pourront présenter un.e candidat.e unique pour une seconde session d'auditions qui aura lieu en même temps au cours du mois de juin. Les candidats retenus devront démarrer leur thèse avant le 31 Décembre 2022.

La rédaction du projet devra être un bon compromis entre la description générale de la thématique abordée, sa faisabilité en trois ans et une description plus précise des études envisagées. Il est en particulier demandé de présenter un plan de travail réaliste s'étalant sur les 3 ans et de préciser les tâches effectuées par le doctorant spécifiquement dans les deux laboratoires des porteurs ainsi que dans les laboratoires partenaires, le cas échéant.

## Liste des laboratoires ARCANE

CERMAV - Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales

DPM - Département de Pharmacochimie Moléculaire

DCM - Département de Chimie Moléculaire

LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux

SyMMES - Systèmes Moléculaires et nanoMatériaux pour l'Energie et la Santé

LETI - Laboratoire d'Electronique et de la Technologie de l'Information

MEM - Laboratoire de Modélisation et d'Exploration des Matériaux



## ANNEXE SPECIFIQUE N°3

### Appel à projets GRAL - Année 2021/2022

Financement de thèse + fonctionnement 10k€/an pendant 3 ans

**Dans le cadre du projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes, GRAL lance son 4<sup>ème</sup> appel à financement de thèses**

#### Objet

Financement de projets de thèse dans le domaine de la biologie structurale et cellulaire intégrée : financement du salaire d'un doctorant accompagné d'un environnement de 10 k€/an à utiliser pendant la durée du contrat doctoral. Pour cet AAP, GRAL financera un maximum de 5 projets.

#### Critères de recevabilité

Cet appel à projet est ouvert à toutes les équipes des unités de recherche partenaires de GRAL. Les projets soumis doivent s'inscrire au cœur du projet de GRAL dont les 2 axes de recherche (1) **Machineries moléculaires, dynamiques et assemblages** et (2) **Auto-organisation des systèmes biologiques** sont décrits ici : <https://www.labex-gral.fr/research/research-directions/>

Un fort caractère collaboratif est encouragé entre les laboratoires partenaires de GRAL et/ou les laboratoires du périmètre de l'EUR CBS, mais seules les unités de recherche partenaires de GRAL peuvent recevoir un financement. Les candidatures de jeunes chercheurs sont encouragées, sous réserve d'HDR du directeur de thèse.

Les porteurs ayant bénéficié d'un financement de thèse EUR ou EDCSV en 2021, ou d'un financement de thèse GRAL (sauf "GRAL PhD Operating Costs") en 2021 ou 2020, ne sont pas éligibles à cet appel. Les co-porteurs des projets de thèses financés par GRAL en 2020 et 2021 sont éligibles.

**Le nombre de demandes déposées est limité** par UMR du périmètre GRAL selon les quotas suivants :

BioSanté : 3

IBS : 8

LCBM : 2

LPCV : 3

La présélection des projets par UMR est organisée par les directeurs d'unité.

Les propositions de co-financement du projet de thèse (1/2 financement du salaire) seront prises en considération, et compteront pour moitié pour les quotas par UMR.



## Critères d'évaluation

- Qualité du projet scientifique
- Adéquation avec le périmètre scientifique de GRAL
- Expertise et réalisations précédentes du porteur(s)
- Potentiel rôle structurant du projet au niveau du périmètre GRAL

## Processus de sélection des projets

L'évaluation des projets recevables sera faite par deux experts extérieurs et deux membres du conseil scientifique de GRAL. Après évaluation, le conseil scientifique de GRAL classera les projets pour proposer une liste de projets retenus pour financement. Les projets GRAL sélectionnés par le comité de sélection seront soumis à validation par le directoire de GRAL et par le Conseil d'administration de l'EUR.

## Mise en place des recrutements pour les projets retenus

Les porteurs des projets financés s'engagent à publier les offres de thèse au moins sur la base EURAXESS, les sites internet de l'EUR et de GRAL.

Les porteurs des projets sélectionnés pourront présenter lors de deux sessions d'auditions deux candidats par projet (et par session). Les candidats seront auditionnés par un jury composé de représentants du conseil scientifique de GRAL, du directoire de GRAL, de l'EUR CBS et de l'EDCSV. Le jury pourra éventuellement attribuer un rang lorsque deux candidats sont présentés. Si aucun candidat n'est validé par le jury lors des 2 sessions d'audition, le financement est perdu pour le projet. Si le candidat retenu se désiste, le porteur peut présenter un ou deux candidats lors d'une nouvelle audition.

## Liste des laboratoires GRAL

UMR 5075 IBS - Institut de Biologie Structurale

UMR 5249 LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux

UMR 5168 LPCV - Laboratoire de Physiologie Cellulaire Végétale

UMR\_S 1292 BioSanté - Laboratoire Biologie et Biotechnologie pour la Santé